





TABLE DES MATIÈRES

Message du président.....	2
Conseil d'administration	4
Gouvernance et gestion	5
Siège social de la SDN.....	6
Créations d'emplois.....	7
Investissements en capital de risque	8
Division des ventes	9
Sommaire opérationnel des filiales	10
Ivalu.....	12
Jesse Oonark Ltd.....	13
Kiluk.....	14
Kitikmeot Arctic Foods	15
Kivalliq Foods.....	16
Papiruaq Fisheries	18
Taluq	20
Uqqurmiut Arts and Crafts Centre	22
Rapport sur les marchés, l'approvisionnement et la location-bail	23
États financiers consolidés	24



Monsieur le ministre Akeeagok,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2020-2021 de la Société de développement du Nunavut.

Comme pour la plupart des organisations et des entreprises du Nunavut, 2020 a été une année de défis et de résultats inédits pour la SDN. À la fin de l'exercice 2020, la SDN et ses huit filiales ont rapidement fermé leurs portes au public fin mars, conformément aux directives du gouvernement visant à empêcher la propagation du virus. Elles sont restées fermées à différents moments tout au long de l'année 2021. La SDN a une fois de plus prouvé sa capacité d'adaptation en démontrant que nous sommes là pour les Nunavummiuts au

moment où ils ont le plus besoin de nous. Ce qui n'a pas changé, c'est notre engagement à investir au Nunavut pour assurer des emplois, des revenus et le développement du commerce.

Le mandat de la SDN est vaste et met l'accent sur l'utilisation du financement par actions pour aider à faire progresser les éléments essentiels du développement économique dans tout le Nunavut. Cela va du déploiement de capitaux d'investissement à la promotion de la diversification économique et à la croissance des entreprises locales. Le résultat est la création d'emplois et l'augmentation du potentiel de revenu dans toutes nos communautés.

Au cours d'une année où tant de gens travaillaient à la maison et essayaient de rester positifs, notre engagement à acheter des articles d'art, de joaillerie et d'artisanat auprès de centaines d'artistes et de producteurs du Nunavut est resté fort. De plus, nous avons travaillé en étroite collaboration avec notre filiale et des artistes locaux pour répondre à la crise de la COVID-19 en développant des ensembles de mitaines pour les centres d'isolement, des masques pour les travailleurs de première ligne et en soutenant les activités de récolte.

Notre Fonds de capital-risque continue de représenter une grande partie de notre identité et est conçu pour soutenir les entrepreneurs et les innovateurs du Nunavut qui risquent leurs propres investissements en capital pour développer ou lancer des entreprises au Nunavut. En plus de fournir une injection importante de fonds de roulement pour ces entreprises, nous fournissons un financement par capitaux propres qui est souvent utilisé pour obtenir un financement par emprunt supplémentaire, ce qui permet de soutenir la croissance et l'expansion des entreprises du Nunavut.



Sincèrement,
Donald Havioyak

CONSEIL D'ADMINISTRATION (SDN)

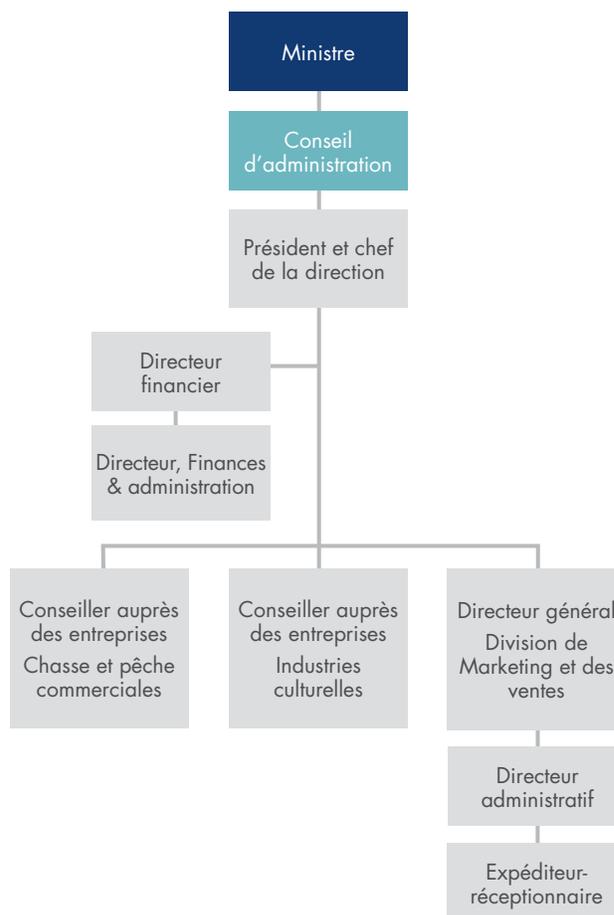
Le ministre responsable de la Société de développement du Nunavut est l'honorable David Akeagok. Les membres du conseil d'administration de la SDN sont nommés pour un mandat de trois ans par le gouvernement du Nunavut, et représentent bien la population diversifiée du Nunavut.

Le conseil d'administration de la SDN s'est réuni trois fois en 2020-21 ; et l'exécutif s'est réuni deux fois.

L'article 20 de la Loi constitue les trois comités suivants :

- le comité des investissements
- le comité de vérification, et
- le comité du personnel

Le conseil d'administration de la SDN a choisi de créer un comité exécutif unique, composé en 2020-21 du président M. Donald Havioyak, du vice-président M. Zacharias Kunuk et du secrétaire M. Sakiasie Sowdloopik pour assurer les responsabilités des trois comités décrits dans la Loi. Un nouveau conseil a été élu au début de l'année 2021 pour l'exercice 2021-22 et est reflété ci-dessous.



CONSEIL D'ADMINISTRATION (SDN)

	POSTE	COMMUNAUTÉ	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT
Kolola Pitsiulak	Président	Kimmirut	11 avril, 2021	10 avril, 2024
Helen Kaloon	Administratrice	Gjoa Haven	13 décembre, 2019	12 décembre, 2022
Igah Hainnu	Remplaçant	Clyde River	11 avril, 2021	10 avril, 2024
Jonas Arreak	Administrateur	Pond Inlet	11 avril, 2021	10 avril, 2024
Sakiasie Sowdloopik	Vice-président	Pangnirtung	11 avril, 2021	10 avril, 2024
Simeon Mikkungwak	Administrateur	Baker Lake	11 avril, 2021	10 avril, 2024
Donald Havioyak	Secrétaire/ Trésorier	Kugluktuk	11 avril, 2021	10 avril, 2024

GOVERNANCE ET GESTION

La Société de développement du Nunavut (ci-après la Société ou la SDN) est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut, mentionnée dans l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP). Son fonctionnement est conforme à la Partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et à la Loi sur les sociétés par actions du Nunavut. La Loi énonce les paramètres qui encadrent les activités de la Société.

NOTRE MANDAT (EN VERTU DE LA LOI)

La Société a pour mandat de créer et de constituer des compagnies ou des sociétés par actions, d'exercer leurs activités commerciales et de développer, créer, exploiter, gérer et exercer les activités commerciales des projets, directement ou indirectement, à l'intérieur de la Société afin de :

- créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités ;
- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut ;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques ;

d'investir dans des entreprises commerciales afin de :

- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut ;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques ;

de promouvoir les objectifs économiques du gouvernement du Nunavut.

NOTRE VISION

Nous sommes responsables et transparents ; nous croyons que l'emploi et les possibilités d'activités rémunératrices ont une incidence favorable sur la qualité de vie et mènent à des collectivités plus saines. La création et le maintien d'emplois feront l'objet de mesures et constitueront des indicateurs clés de notre succès.

NOTRE MISSION

Au moyen d'investissements responsables dans des secteurs économiques ciblés du Nunavut comme les pêches, les industries culturelles et le tourisme, nous cherchons à créer des emplois et des sources de revenus, à stimuler la croissance des activités commerciales et à promouvoir la diversification et la stabilité économiques, en portant une attention particulière aux petites collectivités du Nunavut.

SIÈGE SOCIAL DE LA SDN



**Présidente par intérim
et conseillère auprès
des entreprises
(Industries culturelles)**
Goretti Kakuktinniq

Directeur financier
Balaji Ramamani
CF, CMA, CPA, FIPA (AUS);
CGAP, CFSA, CIA, CMA,
CRMA (USA), FCMA; FCA (IN),
FAIA, MCSI (UK), MBA

**Responsable
des finances**
Brenda Tagalik

**Conseiller auprès des
entreprises (Chasse et
pêche commerciales)**
Vacant

	2021	2020
Total des revenus	2,01 millions \$	2,08 millions \$
Total des dépenses	1,09 million \$	1,77 million \$
Excédent annuel	926 300 \$	305 200 \$
Emplois créés ou maintenus	3,00	5,00
Financement de base - Opérations*	1,45 million \$	1,45 million \$
Financement de base - Capital*	1 000 \$	57 900 \$

*(Financement de base inclus dans les revenus)

CRÉATIONS D'EMPLOIS

Les emplois suivants au Nunavut ont été créés ou maintenus au cours de l'exercice 2020-21. Ces résultats sont conformes aux lignes directrices de la Société en matière d'investissement et de désinvestissement, qui donnent les définitions suivantes :

- un emploi direct correspond à 50 semaines d'emploi par année ou 1 500 heures de travail durant l'année
- Un emploi traditionnel direct correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé directement aux travailleurs et travailleuses, qu'ils soient artistes, pêcheurs, chasseurs ou couturières
- Un emploi indirect correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé par une autre organisation dans le cadre d'un programme ou d'un service de la SDN

INVESTISSEMENTS	EMPLOIS DIRECTS	EMPLOIS TRADITIONNELS DIRECTS	EMPLOIS INDIRECTS	EMPLOIS TOTAUX 2021	EMPLOIS TOTAUX 2020
Filiales :					
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	8,35	12,11	-	20,46	15,77
Kitikmeot Foods Ltd.	5,21	2,53	-	7,74	10,22
Ivalu Ltd.	1,77	3,66	-	5,43	4,08
Jessie Oonark Ltd.	4,83	1,02	-	5,85	6,75
Kiluk Ltd.	2,88	2,10	-	4,98	4,28
Taluq Designs Ltd.	1,16	0,81	-	1,97	1,96
Uqurmiut Arts & Crafts Ltd.	10,35	2,88	-	13,23	14,58
Investissements en capital de risque :					
Arctic Fishery Alliance Ltd.	-	-	-	-	29,06
Sudliq Developments Ltd.	-	-	4,56	4,56	6,19
Tukumaaq Inc.	-	-	2,45	2,45	2,59
NunaVet Animal Hospital Inc.	-	-	1,55	1,55	2,22
CHOU Consulting & Dev Inc.	-	-	2,18	2,18	1,60
Arctic UAV	-	-	2,70	2,70	2,11
Projets					
WAG @ Forks	-	-	1,70	1,70	2,80
Nunavut Qiviut Inc	-	-	0,60	0,60	0,09
Sous-total	34,55	25,11	15,74	75,4	104,3
Société de développement du Nunavut	3,00	7,00	-	10,00	19,00
Total	37,55	32,11	15,74	85,4	123,3

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE RISQUE

La SDN investit des fonds propres (actions) dans les entreprises du Nunavut qui démontrent un grand potentiel de création d'emplois et de revenus pour les Nunavummiuts. Nos investissements visent à stimuler la croissance des entreprises et à promouvoir la diversification économique, particulièrement dans les petites collectivités du Nunavut.



INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE RISQUE

Arctic Fisheries Alliance LP. 250 000 \$

Qikiqtarjuaq, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

Sudliq Developments Ltd. 375 000 \$¹

Coral Harbour, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

Tukumaaq Inc. 250 000 \$

Clyde River, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

NunaVet Animal Hospital Inc. 126 500 \$²

Iqaluit, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

CHOU Consulting and Development Inc. 125 000 \$

Cambridge Bay, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

Arctic UAV Inc. 443 000 \$

Iqaluit, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

¹ L'investissement dans Sudliq Developments Ltd est de 375 000 \$. Cependant, une provision pour perte de capital de risque de 375 000 \$ est enregistrée dans les états financiers de 2019-20.

² L'investissement dans NunaVet Animal Hospital Inc. est de 126 500 \$. Cependant, une provision pour perte de capital de risque de 126 500 \$ est enregistrée dans les états financiers de 2020-21.

DIVISION DES VENTES

La division des ventes et le point de vente au détail de la Société de développement du Nunavut située à Toronto se concentrent sur le marketing, la distribution et la vente de nos œuvres d'art et produits artisanaux du Nunavut, et ce, au pays ainsi que partout dans le monde. Ivalu Ltd, situé à Rankin Inlet, se concentre sur le marché du nord et du Nunavut.

La division des ventes fait la promotion de sculptures du Nunavut ainsi que plusieurs autres objets d'art uniques dans les galeries d'art au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. L'emplacement pratique de la boutique, près de l'aéroport international Pearson, facilite les ventes aux marchands d'arts et aux représentants de galeries qui proviennent de l'extérieur de la ville ou du pays. Les clients visitent la salle d'exposition tout au long de l'année et viennent de partout au Canada, ainsi que de villes internationales comme Paris ou Berne. En travaillant avec les entreprises partenaires Kiluk Ltd, Taluq Ltd, Jessie Oonark Ltd, et Uqqurmiut Arts and Crafts Ltd, nous aidons à diversifier et à assurer la qualité des produits du Nunavut populaires chez les détaillants et auprès de leurs clients.

La division des ventes s'assure que les œuvres d'art et l'artisanat produits localement au Nunavut sont distribués et mis en valeur partout sur le territoire, au Canada et dans le monde, grâce à nos galeries et revendeurs partenaires. L'équipe de vente de la SDN est aussi reconnue pour ses connaissances et son expertise sur l'industrie de l'art et de l'artisanat au Nunavut. Cette équipe est d'ailleurs reconnue pour son niveau exceptionnel de service à la clientèle.

Cette année, la division des ventes, comme beaucoup d'autres, a dû modifier son approche du service pendant la pandémie de COVID-19. Elle a notamment vendu davantage en ligne et modifié les jours de présence du personnel au bureau. Néanmoins, grâce aux activités de la division des ventes, la Société de développement du Nunavut a directement soutenu plus de 150 Nunavummiuts en achetant des œuvres d'art et de l'artisanat, et a représenté l'art inuit dans le monde entier en le distribuant à plus de 40 galeries et détaillants dans 4 pays. Ce chiffre est inférieur à celui de l'année dernière, en grande partie à cause de la pandémie de COVID-19.

	2021	2020
Total des revenus	0,40 \$ million	1,02 million \$
Total des dépenses	0,61 million \$	1,82 million \$
Excédent annuel (Déficit)	(211 000) \$	(800 900) \$
Emplois créés ou maintenus	7,00	14,00
Financement de base - Opérations*	200 000 \$	200 000 \$
Financement de base - Capital*	3 500 \$	1 400 \$

*(Financement de base inclus dans les revenus)

Directrice générale :

Yusan Ha

Directrice administrative :

Teresa Silva

Expéditeur-réceptionnaire :

Jhon Diaz

Tél. :

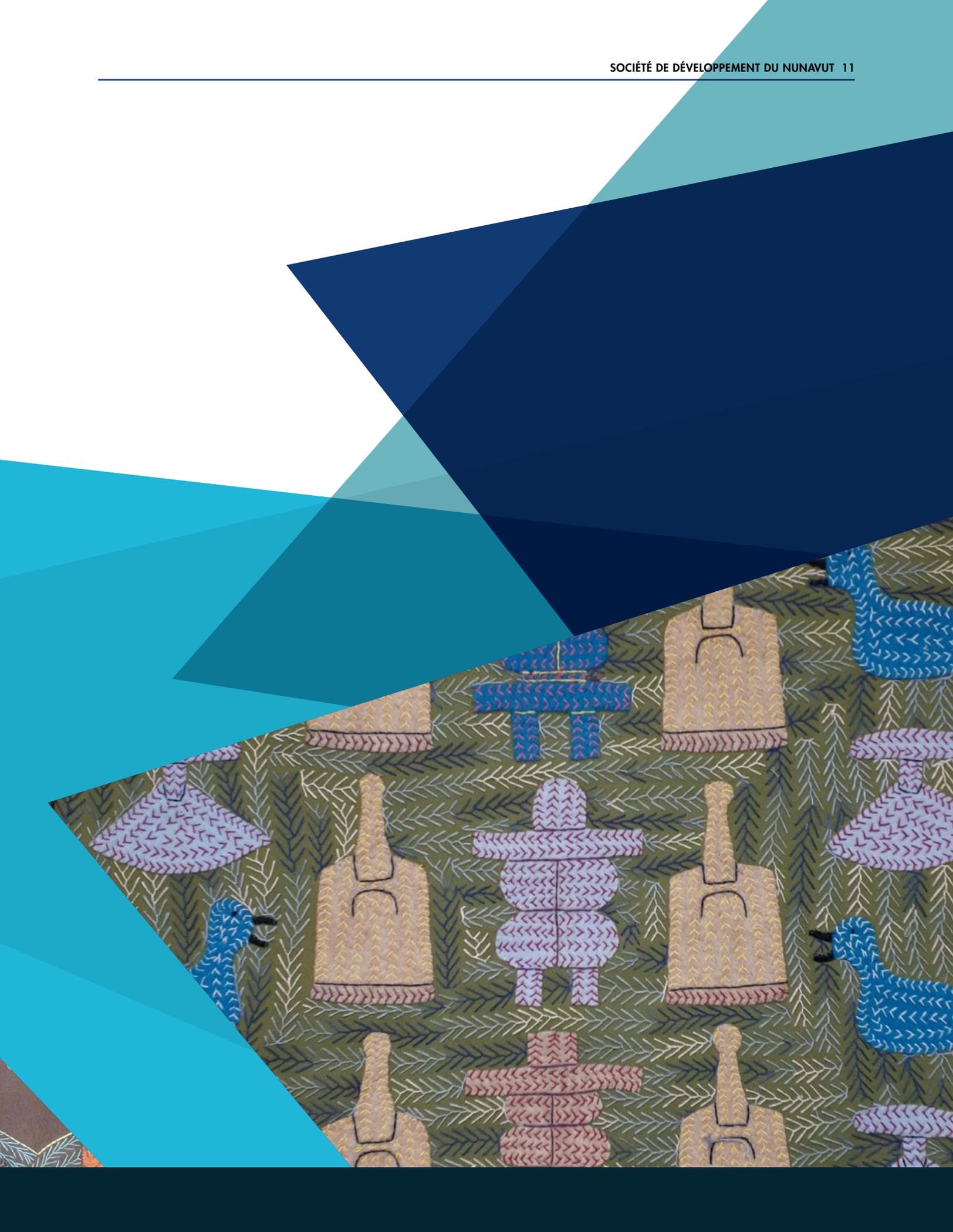
1-800-509-9153

Courriel:

yha.ndcorp@gmail.com

FILIALES SOMMAIRE OPÉRATIONNEL





IVALU LTD.

	2021	2020
Total des revenus	605 269 \$	772 862 \$
Total des dépenses	582 995 \$	748 133 \$
Excédent annuel	22 274 \$	24 729 \$
Emplois créés ou maintenus	5,43	4,08
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	0 \$	0 \$

*(Financement de base inclus dans les revenus)

ADRESSE

C.P. 599
Rankin Inlet, NU
X0C 0G0

DIRECTRICE
GÉNÉRALE

Sandra Nuviyak
Tél. : 867-645-3400
ivalu@ndcorp.nu.ca

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Goretti Kakuktinniq
Brian Zawadski
Tommy Bruce

TOTAL DES
REVENUS

605 269 \$
2021

772 862 \$
2020

EMPLOIS
CRÉÉS OU
MAINTENUS

5,43
2021

4,08
2020

JESSIE OONARK LTD.

	2021	2020
Total des revenus	314 645 \$	362 850 \$
Total des dépenses	369 593 \$	380 129 \$
Déficit annuel	(54 948) \$	(17 200) \$
Emplois créés ou maintenus	5,85	6,75
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	165 000 \$	165 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	18 300 \$	5 000 \$

**(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)*

ADRESSE
C.P. 280
Baker Lake, NU
X0C 0A0

DIRECTEUR
GÉNÉRAL
David Ford
Tél. : 867-793-2428
jessie_ndc@qiniq.com

CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Bernadette Tutanuak
Hugh Tulurialik
Sarah Arhniq
Nathan Annanuat
Elizabeth Aupaluktuq



TOTAL DES REVENUS

314 645 \$
2021

362 850 \$
2020



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

5,85
2021

6,75
2020

KILUK LTD.

	2021	2020
Total des revenus	433 455 \$	408 540 \$
Total des dépenses	423 394 \$	399 407 \$
Excédent annuel	10 061 \$	9 133 \$
Emplois créés ou maintenus	4,98	4,28
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	140 000 \$	140 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	0 \$	17 800 \$

**(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)*

ADRESSE
C.P. 366
Arviat, NU
XOC 0E0

DIRECTRICE
GÉNÉRALE
Sherlyn Kadjuk
Tél. : 867-857-2713
Kiluk_ltd@qiniq.com

CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Hattie Alagalak
Eva Arnalukjuaq
Goretti Kakuktinniq
Cecile Gibbons
Jackie King



TOTAL DES REVENUS

433 455 \$
2021

408 540 \$
2020



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

4,98
2021

4,28
2020

KITIKMEOT FOODS LTD.

	2021	2020
Total des revenus	957 697 \$	1,14 million \$
Total des dépenses	806 465 \$	1,01 million \$
Excédent annuel	151 232 \$	129 814 \$
Emplois créés ou maintenus	7,74	10,22
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	330 000 \$	330 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	47 800 \$	33 100 \$

**(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)*

ADRESSE

C.P. 2268
Cambridge Bay,
NU
XOB 0C0

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Stephen Lacasse
Tél. : 867-983-2881
kitikmeot@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bill Lyall
Jim MacEachern
Wilf Wilcox
Brian Zawadski
Kyle Tattuinee
Jamie Maghagak



TOTAL DES REVENUS

957 697 \$
2021

1,14m \$
2020



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

7,74
2021

10,22
2020

KIVALLIQ ARCTIC FOODS

	2021	2020
Total des revenus	1,71 million \$	1,35 million \$
Total des dépenses	1,23 million \$	1,05 million \$
Excédent annuel	482 183 \$	300 435 \$
Emplois créés ou maintenus	20,46	15,77
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	260 000 \$	260 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	35 500 \$	77 795 \$

**(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)*

ADRESSE

C.P. 329
Rankin Inlet, NU
XOC 0G0

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Scott Sadler
Tél. : 867-645-3137
tundra@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brian Zawadski
Kyle Tattuinee
Tommy Bruce



TOTAL DES REVENUS

1,71m \$
2021

1,35m \$
2020



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

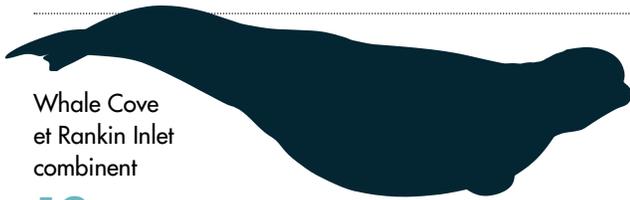
20,46
2021

15,77
2020

SOMMAIRE DES RÉCOLTES 2020-21

La Société de développement du Nunavut emploie des chasseurs et des pêcheurs dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement de Kivalliq Arctic Foods et de Kitikmeot Foods. De plus, les peaux et les bois peuvent être transformés en bijoux ou autres articles.

BÉLUGAS



Whale Cove
et Rankin Inlet
combinent

19
BALEINES

OMBLE CHEVALIER



8 500 LB Whale Cove

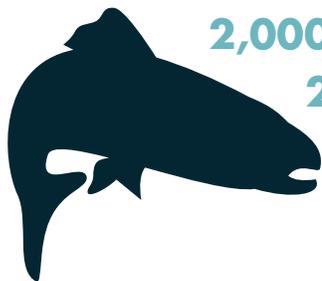
1 000 LB Chesterfield Inlet

35 284 LB

Qikiqtarjuaq, Pond Inlet,
Pangnirtung et Gjoa Haven



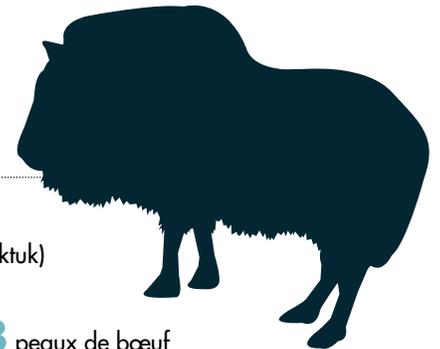
TRUITE - POISSON BLANC



2,000 LB de truites

2,000 LB de poissons blancs

BŒUF MUSQUÉ



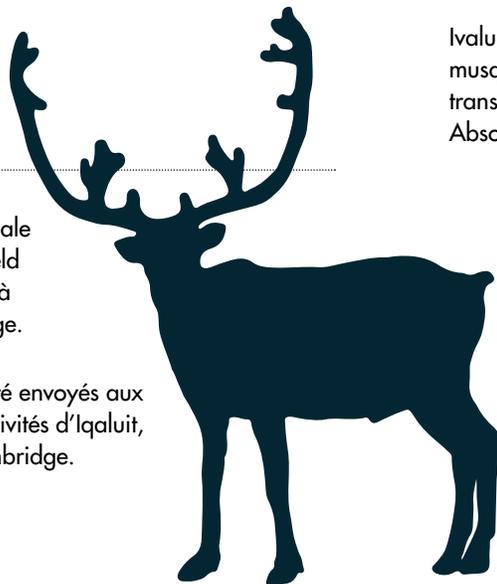
Envoi de **32** peaux à
Qiviut Nunavut - (Kugluktuk)
de Rankin Inlet.

Ivalu a envoyé **8** peaux de bœuf
musqué à International. La fourrure est
transformé en cuir et les produits de
Absolute Qiviut sont envoyés à Montréal.

CARIBOU

Caribou **900** d'Arviat, Whale
Cove, Rankin Inlet et Chesterfield
Inlet, a fait parvenir les peaux à
International fur pour le tannage.

250 têtes de caribou ont été envoyés aux
aînés et artistes dans les collectivités d'Iqaluit,
Pond Inlet, Pangnirtung et Cambridge.



PAPIRUQ FISHERIES

	2021	2020
Total des revenus	-	-
Total des dépenses	11 810 \$	11 790 \$
Déficit annuel	(11 810) \$	(11 790) \$

Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	0 \$	0 \$
--	------	------

**(Les contributions au titre du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)*

ADRESSE

C.P. 329
Rankin Inlet, NU
X0C 0G0

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Scott Saddler
Tél. : 867-645-3170
tundra@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tommy Bruce



UN AUTRE ATELIER DE RÉPARATION DE MACHINES À COUDRE RÉUSSI



Que se passe-t-il lorsqu'une machine à coudre tombe en panne en plein milieu de l'Arctique? Il n'est généralement pas possible de la faire réparer ou même d'aller chercher des pièces pour la réparer soi-même.

C'est pourquoi Taluq continue d'offrir des ateliers de réparation de machines à coudre. Grâce aux compétences partagées par Roger Fraser de Yellowknife avec les 13 participants, les gens seront en mesure de réparer leurs propres machines et d'aider leurs collègues et amis.

TALUQ DESIGNS LTD.

	2021	2020
Total des revenus	264 811 \$	193 986 \$
Total des dépenses	220 965 \$	187 039 \$
Excédent annuel	43 846 \$	6 947 \$
Emplois créés ou maintenus	1,97	1,96
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	70 000 \$	70 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	0 \$	14 000 \$

**(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)*

ADRESSE

C.P. 174
Taloyoak, NU
XOB 1B0

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mona Igutsaq
Tél. : 867-561-5280
tdesigns@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Goretti Kakuktinniq
Elizabeth Aiyout
Anayok Alookey
Brian Zawadski
Gina Pizzo
Viola Neeveeachek



TOTAL DES REVENUS

264 811 \$

2021

193 986 \$

2020



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

1,97

2021

1,96

2020

UN GRAND PROJET, HAUT LA MAIN !



Bien que les achats et les activités en personne aient été limités en 2020, cela n'a pas empêché Taluq de trouver des moyens de relier les Nunavummiuts à notre culture.

Taluq a produit 300 trousse de mitaines pour les centres d'isolement du Nunavut. Ces trousse contenaient tout le nécessaire pour fabriquer une paire de mitaines et ont été distribuées aux Nunavummiuts qui s'isolaient en attendant de pouvoir retourner au Nunavut.

L'isolement était obligatoire pendant deux semaines et même si les besoins des Nunavummiuts, comme la nourriture, étaient pris en charge, il était important de trouver des moyens d'aider les Nunavummiuts à rester occupés dans les centres. Chaque trousse contenait du fil, du feutre, de la fourrure et du cuir pour réaliser un ensemble de mitaines, ainsi que les instructions associées. Les personnes qui ont reçu une trousse ont déclaré qu'il était utile d'avoir un projet pour aider à passer le temps.

UQQURMIUT ARTS & CRAFTS LTD.

	2021	2020
Total des revenus	717 010 \$	869 421 \$
Total des dépenses	646 367 \$	847 590 \$
Excédent annuel	70 643 \$	21 831 \$
Emplois créés ou maintenus	13,23	14,58
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	238 000 \$	238 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	60 000 \$	16 500 \$

**(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus)*

ADRESSE

C.P. 453
Pangnirtung, NU
XOA ORO

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Elena Akpalialuk
Tél. : 867-473-8669
inuitart@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacopie Maniapik
Towkie Karpik
Geetee Maniapik
Manasie Noah
Brian Zawadski
Johneelee Nakashook
Jaco Newkingak
Jimmy Uniukshagak



TOTAL DES REVENUS

717 010 \$

2021

869 421 \$

2020



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

13,23

2021

14,58

2020

RAPPORT SUR LES MARCHÉS, L'APPROVISIONNEMENT ET LA LOCATION-BAIL

Rapport sur les marchés de 2020-2021

COLLECTIVITÉ	FOURNISSEUR	PROJET	MÉTHODE D'ATTRIBUTION	VALEUR EN 2020-21	VALEUR EN 2019-20	STATUT DE LA FİRME INUITE	STATUT DE L'ENTREPRISE DU NUNAVUT
Rankin Inlet	Dean Food Safety Strategies	Experts-conseils en salubrité des aliments	Aucun	20 775 \$	60 000 \$	-	-
Rankin Inlet	Gowling Lafleur Henderson	Conseiller juridique	Aucun	20 835 \$	13 295 \$	-	-
Rankin Inlet	R&T Cleaning Enterprises	Services d'entretien	Aucun	12 075 \$	12 600 \$	-	Oui
Iqaluit	Outcrop Nunavut	Communications	Aucun	46 540 \$	63 312 \$	-	Oui
Rankin Inlet	Lester Landau Chartered Accountants	Services de vérification	SOA	50 000 \$	44 450 \$	-	Oui
Total				150 225 \$	193 657 \$		

Rapport sur les activités de location à bail de 2020-2021

COLLECTIVITÉ	FOURNISSEUR	PROJET	MÉTHODE D'ATTRIBUTION	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	OPTIONS DE RENOUVELLEMENT	VALEUR EN 2020-21	VALEUR EN 2019-20	STATUT DE LA FİRME INUITE	STATUT DE L'ENTREPRISE DU NUNAVUT
Mississauga	GWL Reality	Location d'entrepôt	\$\$	2017-01-08	2022-07-31	nil	91 706 \$	88 392 \$	-	-
Total							91 706 \$	88 392 \$		

DPP Demande de propositions publique

COC Convention d'offre à commandes

FU Fournisseur unique

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT AU **31 MARS 2021**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SDN **TABLE DES MATIÈRES**

État consolidé de la situation financière	30
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	31
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	32
État consolidé des flux de trésorerie.....	33
Notes afférentes aux états financiers consolidés	34
Annexe A - Tableau consolidé des immobilisations corporelles.....	48
Annexe B - Tableau consolidé des ventes.....	50
Annexe C - Tableau consolidé du coût des produits vendus	51
Annexe D - Tableau consolidé des dépenses de vente et d'administration	52

Société de développement du Nunavut

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut, pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels que la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la valorisation des stocks, qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la direction.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes au contenu des états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, la direction maintient également des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que l'actif est bien protégé, que les dossiers adéquats sont maintenus et que la Société mène ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques contribuent à la bonne marche des affaires, à la précision des registres comptables, à la préparation en temps opportun des renseignements financiers fiables et au respect des politiques de la Société et des obligations légales.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Le conseil exerce cette responsabilité par l'intermédiaire du comité exécutif composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes qui ont libre accès aux membres du comité.

L'auditeur externe indépendant de la Société, soit la vérificatrice générale du Canada, est tenue par la loi d'auditer les opérations financières et les états financiers consolidés de la Société et de produire son rapport.



Goretta Kakuktinniq

Présidente par intérim

Rankin Inlet, Canada
23 août 2021



Balaji Ramamani, CF, CPA, CMA, FIPA
(Aus); CIA, CMA, CRMA, CGAP, CFSA(USA);
FAIA, MCSI(UK), FCA, FCMA, MBA(In)
Directeur financier



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre responsable de la Société de développement du Nunavut

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation consolidée de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à

la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Société de développement du Nunavut dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* et ses règlements ainsi que les règlements administratifs de la Société de développement du Nunavut.

À notre avis, les opérations de la Société de développement du Nunavut dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. En outre, à notre avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société de développement du Nunavut et les états financiers consolidés sont conformes à ces livres.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Société de développement du Nunavut aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Société de développement du Nunavut à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Michael B. Robichaud, CPA, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 23 août 2021

Société de développement du Nunavut

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars

	2021	2020
Actifs financiers		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	8 981 292 \$	7 380 449 \$
Débiteurs (note 4)	623 524	654 317
Stocks destinés à la revente (note 5(a))	2 114 255	2 209 302
Placements de portefeuille (note 6)	1 168 000	1 369 500
Total des actifs financiers	12 887 071 \$	11 613 568 \$
Passifs		
Dette (note 10)	60 000 \$	65 678 \$
Créditeurs et charges à payer (note 7)	657 061	583 138
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	150 475	118 493
Revenus reportés	12 711	12 711
Total des passifs	880 247 \$	780 020 \$
Actifs financiers nets	12 006 824 \$	10 833 548 \$
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (annexe A)	1 015 813 \$	969 822 \$
Stocks destinés à l'utilisation (note 5 (b))	1 335 170	1 113 258
Charges payées d'avance	15 208	27 632
Total des actifs non financiers	2 366 191 \$	12 110 712 \$
Excédent accumulé	14 373 015 \$	12 944 260 \$

Obligations contractuelles (note 11)
Droits contractuels (note 12)

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration



Kolola Pitsiulak
Président du conseil d'administration

Société de développement du Nunavut
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé
pour l'exercice clos le 31 mars

	2021 Budget	2021 Résultats réels	2020 Résultats réels
Revenus			
Ventes (annexe B)	2 431 648 \$	3 001 701 \$	3 779 867 \$
Intérêts et autres revenus	266 470	335 458	310 289
Dividendes privilégiés sur les investissements en capital-risque	77 500	100 920	97 896
Total des revenus	2 775 618 \$	3 438 079 \$	4 188 052 \$
Dépenses			
Coût des produits vendus (annexe C)	2 410 431 \$	2 952 093 \$	4 146 586 \$
Frais de vente et d'administration (annexe D)	3 406 165	2 655 638	3 359 049
Provision pour perte de capital-risque(note 6(d) et 6(f))	-	126 500 \$	375 000
Total des dépenses	5 816 596 \$	5 734 231 \$	7 880 635 \$
Déficit avant les contributions du gouvernement	(3 040 978)	(2 296 152)	(3 692 583)
Contributions gouvernementales (note 9)	3 546 935 \$	3 724 907 \$	3 663 805 \$
Excédent (déficit) pour l'exercice	505 957	1 428 755	(28 778)
Excédent accumulé, début de l'exercice	12 944 260	12 944 260	12 973 038
Excédent accumulé, fin de l'exercice	13 450 217 \$	14 373 015 \$	12 944 260 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la variation des actifs financiers nets
pour l'exercice clos le 31 mars

	2021 Budget	2021 Résultats	2020 Résultats
Excédent (déficit) pour l'exercice	505 957 \$	1 428 755 \$	(28 778) \$
Immobilisations corporelles (annexe A)			
Ajouts	(112 000) \$	(226 246) \$	(166 861) \$
Amortissement	107 500	180 255	183 106
	(4 500) \$	(45 991) \$	16 245 \$
Ajouts de stocks destinés à l'utilisation	- \$	(746 261) \$	(586 769) \$
Utilisation de stocks destinés à l'utilisation	-	524 349	426 381
Variation due aux charges payées d'avance	-	12 424	(627)
	- \$	(209 488) \$	(161 015) \$
Variations des actifs financiers nets	501 457 \$	1 173 276 \$	(173 548) \$
Actifs financiers nets, début de l'exercice	10 833 548	10 833 548	11 007 096
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	11 335 005 \$	12 006 824 \$	10 833 548 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut

État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars

	2021	2020
Encaisse provenant des (utilisé pour) activités d'exploitation		
Contributions du gouvernement du Nunavut	3 702 103 \$	3 551 771 \$
Montants reçus des clients	3 047 303	3 763 369
Dividendes perçus	78 420	91 521
Autres contributions	63 500	76 083
Intérêts perçus	49 138	117 949
Flux de trésorerie versés aux employés	(2 191 113)	(2 659 762)
Flux de trésorerie versés aux fournisseurs	(2 121 516)	(2 924 151)
Autres activités (note 14)	(731 214)	(1 082 508)
Utilisé dans le projet de masques faciaux et l'atelier de couture (note 14)	(182 301)	(38 632)
Encaisse perdue à l'agence RBC (note 10 (b) et note 14)	(10 118)	(25 530)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	1 704 202	870 110
Encaisse provenant des activités financières		
Prêt de RBC pour les activités de l'agence	60 000	65 678
Contribution de RBC pour la création de l'agence	-	7 500
Encaisse provenant des activités financières	60 000	73 178
Encaisse provenant (utilisée pour) des activités d'investissement		
Rachat des investissements en capital de risque	75 000	75 000
Investissements en capital-risque	-	(143 045)
Investissements dans des certificats de placement garanti	-	(100 000)
Dotation de la succession de Houston Gwynne Jones	-	12 711
Encaisse provenant (utilisée pour) des activités d'investissement	75 000	(155 334)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(226 246)	(166 861)
Dépenses d'investissement - réparations	(12 113)	-
Frais de mise en place de l'agence de RBC	-	(7 500)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	(238 359)	(174 361)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	1 600 843	613 593
Espèces et quasi-espèces, début d'exercice	7 380 449	6 766 856
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	8 981 292 \$	7 380 449 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2021

1. Pouvoirs et activités

a) Pouvoirs

La Société de développement du Nunavut (la Société ou SDN) est une société territoriale du gouvernement du Nunavut (le Gouvernement) mentionnée à l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut (LGFP) qui exerce ses activités conformément à la partie IX de la LGFP, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* (la Loi) et la *Loi sur les sociétés par actions* du Nunavut.

En vertu de l'article 27 de la Loi et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, la Société et ses filiales sont exemptées des taxes et impôts prélevés par les corporations municipales, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada.

b) Activités

La Société investit directement dans des entreprises commerciales ou exploite lesdites entreprises conformément aux objectifs économiques du gouvernement par le biais d'investissements en capital de risque, de prêts et de subventions. Ces objectifs économiques sont de créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités, afin de stimuler la croissance des entreprises au Nunavut et de promouvoir la diversification et la stabilité économiques. La Société envisage de se départir de ses participations dans ses filiales une fois que celles-ci ont atteint un niveau de rentabilité durable. La Société vend également des biens, en majorité des produits artistiques et artisanaux, provenant de ses filiales et des collectivités du Nunavut, par l'intermédiaire de sa division des ventes.

En vertu des articles 16 et 17 de la Loi, la Société a ouvert des comptes appelés Fonds de subvention, Fonds d'investissement, Fonds de réserve (investissements), Fonds de capital-risque et Fonds de réserve (capital-risque). Ces fonds sont comptabilisés dans les espèces et quasi-espèces dans l'état de la situation financière. La Société doit également déposer au Fonds de réserve (investissements) une somme égale à 10 % de chaque investissement en capital ou capital de risque. La Société peut différer l'allocation de 10 % pour couvrir les dépenses de projets approuvées ou utiliser les fonds de réserve pour d'autres investissements ou pour financer ses filiales et des investissements en capital de risque au moyen de prélèvements autorisés.

En vertu des articles 21, 22, 23 et 24 de la Loi, la Société a établi des directives d'investissement et de cession applicables aux sommes prélevées sur le Fonds de subvention, le Fonds d'investissement et le Fonds de capital-risque, et pour la fusion et la liquidation des investissements dans ses filiales. Les politiques et directives d'investissement actuelles, ainsi que les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la Loi, les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le Conseil de gestion financière du gouvernement le 25 novembre 2010.

c) Contributions gouvernementales

Conformément à l'article 25 de la Loi, la Société doit présenter chaque année à l'approbation du Conseil de gestion financière du gouvernement un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un budget d'investissement en précisant les contributions demandées, avant le début de l'exercice. La Société reçoit les contributions du gouvernement du Nunavut, telles qu'établies dans son Budget principal des dépenses, et qui sont ajustées par l'affectation des crédits supplémentaires. Les contributions sont allouées à l'interne pour l'acquisition d'investissements et de capital-risque, le financement du fonctionnement des filiales selon leurs besoins, le financement du siège social et des ventes, les contributions aux projets d'investissement dans les sociétés par actions, le remboursement des dépenses de développement d'entreprise et l'achat d'immobilisations pour la Société.

La Société et ses filiales sont tributaires économiquement des contributions gouvernementales pour leurs activités courantes.

d) Budget

Les soldes budgétaires consolidés sont fournis aux fins de comparaison et proviennent du Budget principal des dépenses qui a été approuvé par le gouvernement du Nunavut et le conseil d'administration.

2. Principales conventions comptables

a) Méthode comptable

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de la société mère, la Société de développement du Nunavut, et de ses filiales. La Société a le contrôle de chacune de ses huit filiales énumérées ci-dessous par le biais de sa participation dans leurs capitaux propres et d'autres indicateurs pertinents. Par conséquent, les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de chacune de ces huit filiales ont été entièrement consolidés ligne par ligne. Toutes les transactions et les soldes interentreprises ont été éliminés. Toutes les transactions et les soldes interentreprises sont éliminés lors de la consolidation.

Le tableau qui suit fait état des investissements dans les filiales faisant partie du périmètre comptable :

Investissements dans les filiales	Lieu	Pourcentage de participation	Date de constitution
Viande et poisson			
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	98 %	9 avril 1992
Papiruaq Fisheries Ltd.	Whale Cove	51%	1er février 1993
Artisanat			
Ivalu Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Jessie Oonark Ltd.	Baker Lake	100 %	25 septembre 1991
Kiluk Ltd.	Arviat	100 %	3 avril 1996
Taluq Designs Ltd.	Taloyoak	51 %	12 avril 1995
Uqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd.	Pangnirtung	51 %	1er mars 1994

La part des actionnaires sans contrôle dans Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. a été réduite à zéro par les pertes d'exploitation attribuables aux intérêts minoritaires. Ces pertes se limitent à la part des actionnaires sans contrôle dans le capital des filiales. Les excédents ainsi que toute autre perte revenant aux intérêts minoritaires sont attribués à la société mère exclusivement. Tout gain ultérieur sera pleinement attribué à la société mère jusqu'à ce que les pertes assumées relativement aux intérêts minoritaires aient été recouvrées. Au 31 mars 2021, le cumul des pertes d'exploitation applicables aux intérêts minoritaires des filiales énumérées ci-dessus s'établit à 640 288 \$ (31 mars 2020 - 690 600 \$).

c) Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux NCSP exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes pour l'exercice visé. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers consolidés. Cependant, au moment de leur préparation, la direction considère que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants exigeant une estimation de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses, la provision visant à réduire les stocks destinés à l'utilisation et à la revente à leur valeur estimative de réalisation nette, ainsi que la provision pour perte de capital-risque. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces comprennent les soldes bancaires nets de chèques en circulation et les dépôts à court terme, très liquides, aisément convertibles en espèces et qui viennent généralement à échéance au plus tard 90 jours après la date d'acquisition.

e) Débiteurs

Les débiteurs sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. Si nécessaire, des provisions pour moins-value sont inscrites lorsqu'il n'y a pas de perspective réaliste de recouvrement sur la base des événements passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers consolidés, y compris les événements passés et les conditions actuelles. Les débiteurs qui sont connus pour être irrécouvrables sont radiés lorsqu'ils sont identifiés et approuvés conformément aux dispositions de l'article 82 de la LGFP.

f) Stock

Les stocks destinés à la revente incluent les produits finis artistiques ou artisanaux et les produits de viande et de poisson, évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur estimative de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût pour les produits uniques en leur genre (comme les sculptures) a été déterminé en fonction du coût de production actuel, qui inclut la main-d'œuvre, les matières brutes et les frais généraux.

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières des produits artistiques et artisanaux, les produits de base de viande et poisson et les produits en cours, ainsi que les matériaux d'emballages et les fournitures et sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les moins-values, lorsqu'elles sont comptabilisées, entraînent une radiation au coût de remplacement et sont enregistrées comme une dépense dans l'état des résultats et l'excédent accumulé. Les moins-values, lorsqu'elles sont comptabilisées, entraînent une radiation au coût de remplacement et sont enregistrées comme une dépense dans l'état des résultats et l'excédent accumulé.

g) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille représentent les investissements dans une organisation qui ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société et sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Ces placements sont normalement sous forme de titres de participation ou de titres de créance dans l'entité détenue. Lorsqu'un placement de portefeuille subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite pour tenir compte de cette moins-value, qui est incluse dans l'état des résultats et l'excédent accumulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment de leur déclaration et les gains et pertes sur les ventes des placements de portefeuille sont constatées une fois qu'ils sont réalisés.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers dont la durée de vie utile excède la durée d'un exercice financier et dont l'utilisation est prévue sur une base continue aux fins de la prestation des services de la Société. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les coûts comprennent les services contractuels, la main-d'œuvre directe, les matériaux et les fournitures, ainsi que les coûts de développement. Les immobilisations corporelles contribuées sont comptabilisées à leur juste valeur ou à une valeur théorique si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, le matériel roulant, les équipements, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique et sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Une fois mis en service, ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à l'exception des améliorations locatives, qui sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile et la durée de location du bail.

Les taux d'amortissement suivants sont utilisés :

<u>Catégorie d'actif</u>	<u>Période d'amortissement</u>
Immeubles	10 - 20 ans
Équipements	5 ans
Améliorations locatives	5 - 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 - 10 ans
Matériel informatique	1 - 3 ans
Matériel roulant	5 ans

Les immobilisations corporelles en construction ou en développement sont comptabilisées à titre de travaux en cours sans amortissement jusqu'à l'exercice duquel l'immobilisation est mise en service. Le coût des permis est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont obtenus.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus aux habiletés de la Société à fournir des biens et des services ou que la valeur des revenus économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle vaut moins que la valeur comptable, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit afin de refléter le déclin de la valeur de l'actif.

2. Principales conventions comptables (suite)

i) Passifs au titre des avantages sociaux futurs

Indemnités de départ et de relogement

Les employés de la Société ne constituent pas des employés de la fonction publique au sens de la *Loi sur la fonction publique*.

Les avantages sociaux futurs comprennent les indemnités de départ, les indemnités de cessation d'emploi, l'aide aux frais de relogement et les indemnités de congé de maladie.

Selon leurs conditions d'emploi et leur ancienneté, les employés sont admissibles à des indemnités de départ selon leurs années de service. Ces avantages sont versés au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Le passif estimatif et les frais connexes associés aux avantages sociaux sont constatés au fur et à mesure que les employés les gagnent, et leur calcul s'appuie sur les meilleures hypothèses et estimations de la direction.

Certains employés qui sont licenciés ont également droit à des indemnités de licenciement basées sur leurs années de service. Les prestations de départ sont enregistrées quand la Société ne peut plus retirer son offre de licenciement.

La Société fournit également à ses employés une aide financière pour leur déménagement ou celui de leurs personnes à charge, ainsi que leurs effets personnels, lorsque ceux-ci démissionnent ou partent à la retraite, et qu'ils confirment leur intention de quitter la collectivité de leur lieu de travail pour retourner à leur lieu de nomination. Le coût prévu est comptabilisé dans la période de retrait de l'employé de la collectivité où il travaille lorsque celui-ci quitte son emploi ou prend sa retraite.

Le passif au titre des avantages sociaux futurs comprend un montant pour les employés qui sont autorisés à accumuler des congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces droits ne sont pas acquis et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des droits aux congés de maladie accumulés qui devraient être utilisés dans les années à venir est basé sur la meilleure estimation par la direction de son taux d'actualisation, des données démographiques des employés et de l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

Contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite

La Société verse des cotisations pour le compte de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, jusqu'à concurrence du plafond prescrit dans leurs contrats de travail. Les cotisations ne sont pas obligatoires pour les employés. Ces cotisations représentent l'ensemble des obligations de la Société. Elles sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé comme frais de vente et d'administration et sont incluses dans les salaires et avantages sociaux à l'annexe D. Au cours de l'exercice, ces cotisations ont totalisé 30 868 \$ (48 303 \$ en 2020).

j) Contributions gouvernementales

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de revenu lorsque le financement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont remplis, sauf dans la mesure où les conditions de financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce dernier cas, les transferts sont comptabilisés comme produits reportés. Les contributions gouvernementales sont comptabilisées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque le passif stipulé est réglé.

2. Principales conventions comptables (suite)

k) Revenus

Les revenus sont constatés et comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice au cours de l'exercice où les opérations ou les événements produisent des revenus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

l) Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés par catégories d'actifs financiers et de passifs financiers. Voici une liste des instruments financiers de la Société et de leurs bases de mesure :

<u>Actifs financiers</u>	<u>Base de mesure</u>
Espèces et quasi-espèces	Coût
Débiteurs	Coût
Placements de portefeuille	Coût
<u>Passifs financiers</u>	<u>Base de mesure</u>
Dette	Coût
Créditeurs et charges à payer	Coût

Tous les actifs financiers sont testés chaque année pour une moins-value. Lorsque les actifs financiers font l'objet d'une perte de valeur, celle-ci est enregistrée dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé. Une moins-value qui a été enregistrée ou a fait l'objet d'une radiation n'est pas renversée suite à une augmentation de valeur.

La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers se rapproche de leur juste valeur. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou l'émission d'un actif financier ou d'un passif financier. Ces coûts sont ajoutés à la valeur reportée des éléments dans la catégorie des coûts ou des coûts après amortissement lors de leur constatation initiale.

m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

La Société est apparentée au regard de la propriété en commun, à tous les ministères et sociétés territoriales du gouvernement du Nunavut. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie donnée et négociée entre les parties apparentées.

La Société reçoit sans frais une assurance du gouvernement du Nunavut, qui n'est pas comptabilisée dans ces états financiers consolidés, en raison du montant qui est négligeable.

Autres opérations entre apparentés

D'autres apparentés comprennent les personnes qui sont parmi les principaux dirigeants (président, directeur financier et membres du conseil d'administration) ou les proches parents de ces personnes, ainsi que les entités soumises au contrôle exclusif ou partagé d'un des principaux dirigeants ou d'un proche parent de l'un d'eux.

Les opérations avec les apparentés, autres que les opérations interentités sont enregistrées à la valeur d'échange. Ces opérations avec des entités se font dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales.

2. Principales conventions comptables (suite)

n) Information sectorielle

La SDN compte deux secteurs opérationnels, viande et poisson, et artisanat. Ces secteurs sont composés des filiales dont les activités primaires sont principalement reliées aux catégories qui leur ont été assignées. Aux fins de la présentation de données sectorielles, des informations sommaires sont fournies aux annexes B, C et D, sous les mêmes catégories assignées aux filiales à la note 2(b).

o) Changements aux normes comptables

Un certain nombre de normes nouvelles et modifiées utilisées par le CCSP ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers. La Société prévoit adopter ces normes nouvelles et modifiées à leur date d'entrée en vigueur et évalue actuellement l'incidence que ces normes auront sur les états financiers de la Société. Les normes qui entreront en vigueur sont les suivantes :

Le chapitre *SP 3280 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* est en vigueur pour l'exercice commençant le 1er avril 2022 ou après. Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif pour les obligations de mise hors service d'une immobilisation ainsi que les coûts d'exploitation, d'entretien et de surveillance après la mise hors service.

Le chapitre *SP 3400 Revenus* est en vigueur pour l'exercice commençant le 1er avril 2023 ou après. Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus. Plus précisément, il fait la distinction entre les revenus provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation.

3. Espèces et quasi-espèces

	31 mars 2021	31 mars 2020
Espèces détenues par :		
Société mère	6 907 684 \$	5 847 431 \$
Filiales	<u>2 073 608</u>	<u>1 533 018</u>
	<u>8 981 292 \$</u>	<u>7 380 449 \$</u>

Les espèces détenues par la société mère sont ajoutées aux excédents de trésorerie du gouvernement. Des retraits sont possibles à tout moment et ne sont pas limités par la date d'échéance des investissements du gouvernement. Les espèces détenues dans le compte bancaire d'exploitation et le compte de fonds de la société mère accumulent des intérêts à des taux variant entre 2,3 % et 2,45 % (2020 - 0,80 % et 2,30 %) par année sur la moyenne quotidienne des soldes créditeurs quotidiens à la fermeture. Un revenu de placement net de 100 920 \$ (2020 - 97 896 \$) a été comptabilisé dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé au poste Intérêts et autres revenus.

Les espèces détenues par la société mère comprennent les soldes de fonds et de réserves suivants :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Fonds de capital-risque	3 067 584 \$	2 641 539 \$
Fonds d'investissement en capital	1 185 406	1 138 221
Fonds de réserve (investissement)	537 660	521 040
Fonds de subvention	189 000	189 000
Fonds de réserve (capital-risque)	<u>145 450</u>	<u>152 950</u>
Total des fonds	<u>5 125 100 \$</u>	<u>4 642 750 \$</u>

4. Débiteurs

	31 mars 2021	31 mars 2020
Apparentés		
Gouvernement du Nunavut - Ministères	248 152 \$	139 072 \$
Actionnaires sans contrôle	<u>58 563</u>	<u>22 051</u>
	306 715 \$	161 123 \$
Tierces parties	<u>834 402</u>	<u>947 681</u>
Total des débiteurs	1 141 117 \$	1 108 804 \$
Moins : provision pour créances douteuses (note 10)	<u>(517 593)</u>	<u>(454 487)</u>
Débiteurs nets	<u>623 524 \$</u>	<u>654 317 \$</u>

Au cours de l'exercice, des comptes débiteurs totalisant 0 \$ (71 425 \$ en 2020) ont été radiés, ce qui nécessite une divulgation en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut.

5. Stocks

a) Destinés à la revente

	31 mars 2021	31 mars 2020
Artisanat	2 672 786 \$	2 670 116 \$
Viande et poisson	<u>32 609</u>	<u>68 826</u>
Total des stocks pour la revente	2 705 395 \$	2 738 942 \$
Moins : Provisions pour moins-value des stocks	<u>(591 140)</u>	<u>(529 640)</u>
Total net des stocks pour la revente	<u>2 114 255 \$</u>	<u>2 209 302 \$</u>

Au cours de l'exercice, des stocks de 19 515 \$ (17 588 \$ en 2020) ont été radiés ou réduits, ce qui nécessite une divulgation en vertu de la *LGFP* du Nunavut.

b) Destinés à l'utilisation

	31 mars 2021	31 mars 2020
Matières premières et produits en cours		
Artisanat	180 919 \$	206 829 \$
Viande et poisson	<u>1 061 857</u>	<u>841 082</u>
	<u>1 242 776 \$</u>	<u>1 047 911 \$</u>
Matériel d'emballage		
Artisanat	60 187 \$	48 234 \$
Viande et poisson	<u>118 269</u>	<u>102 175</u>
	<u>178 456 \$</u>	<u>150 409 \$</u>
Total des stocks destinés à l'utilisation	1 421 232 \$	1 198 320 \$
Moins : Provisions pour moins-value des stocks	<u>(86 062)</u>	<u>(85 062)</u>
Total des stocks destinés à l'utilisation	<u>1 335 170 \$</u>	<u>1 113 258 \$</u>

6. Placements de portefeuille

	31 mars 2021	31 mars 2020
Placement en actions privilégiées dans -		
(a) Arctic UAV Inc	443 000 \$	443 000 \$
(b) Tukumaaq Suites Inc	250 000	325 000
(c) Arctic Fisheries Alliance Limited Partnership	250 000	250 000
(d) NunaVet Animal Hospital Inc.	126 500	126 500
(e) CHOU Consulting and Development Inc.	125 000	125 000
(f) Sudliq Developments Ltd.	<u>375 000</u>	<u>375 000</u>
	1 569 500	1 644 500
(g) CPG non rachetables	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
Provision pour perte de capital-risque (Note 6(d) and 6(f))	<u>(501 500)</u>	<u>(375 000)</u>
	<u>1 168 000 \$</u>	<u>1 369 500 \$</u>

(a) Arctic UAV Inc. (UAV)

La Société est détentrice inscrite de 300 000 actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote d'UAV et de 143 000 actions privilégiées sans droit de vote de catégorie C dans UAV. Les droits liés à ces actions de catégorie A et C sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Le montant de dividende au titre de ces actions s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu chaque année par UAV à la Société. Les actions de catégorie A sont rachetables en mars 2022 à leur valeur nominale. Les actions de catégorie C sont rachetables en mars 2025 à leur valeur nominale.

(b) Tukumaaq Inc. (TI)

En mars 2021, TI (Clyde River) a racheté (remboursé) 75 000 dollars de ses actions privilégiées, sur les 325 000 \$ d'actions privilégiées détenues par la Société. La Société est détentrice inscrite de 250 actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote de TI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,5 % par année. Le montant de dividende au titre de ces actions sera versé à terme échu chaque année par TI à la Société. Les actions sont rachetables en mars 2024 à leur valeur nominale.

(c) Arctic Fisheries Alliance Limited Partnership (AFL)

La Société est détentrice inscrite de 250 actions privilégiées de société en commandite de catégorie D dans AFL. Les droits au porteur de telles actions sont régis par un contrat de société conclu entre Masiliit Corporation à titre de commandité et les commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,25 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie D s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société pour la société en commandite le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les actions rachetables en mars 2020 à leur valeur nominale n'avaient pas été rachetées au 31 mars 2021.

(d) NunaVet Animal Hospital Inc. (NAHI)

La Société est détentrice inscrite de 126 500 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans NAHI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. 115 000 actions qui étaient rachetables en mars 2021 à leur valeur nominale n'avaient pas été rachetées au 31 mars 2021. Les 11 500 actions restantes sont rachetables en mars 2022 à leur valeur nominale.

Au cours de l'exercice, la Société a déterminé qu'il y avait une perte de valeur du placement de portefeuille qui a été considérée comme une baisse « autre que temporaire ». Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable nette de cet investissement à néant en enregistrant une provision pour perte d'investissement de 126 500 \$.

6. Placements de portefeuille (suite)

(e) CHOU Consulting and Development Inc. (CHOU)

La Société est également une détentrice enregistrée de 125 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans CHOU. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en mars 2022 à leur valeur nominale.

(f) Sudliq Developments Ltd. (SDL)

La Société est détentrice inscrite de 375 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie E dans SDL. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en décembre 2024 à leur valeur nominale.

Au cours de l'exercice précédent en 2020, la Société a déterminé qu'il y avait une perte de valeur du placement de portefeuille qui a été considérée comme une baisse « autre que temporaire ». Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable nette de cet investissement à néant en enregistrant une provision pour perte d'investissement de 375 000 \$ au cours de l'exercice précédent.

(g) CPG non rachetables

Au 31 mars 2021, Kivalliq Arctic Foods Ltd dispose d'un dépôt à terme de plus de 90 jours constitué de certificats de placement garanti (CPG) non remboursables à taux fixe de 100 000 \$ portant un taux d'intérêt de 0,20 % par an et arrivant à échéance en juillet 2021.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	31 mars 2021	31 mars 2020
Apparentés - Gouvernement du Nunavut		
Division des produits pétroliers	109 353 \$	77 582 \$
Sociétés territoriales	30 456	29 672
Ministères	17 223	19 210
Apparentés - Actionnaires sans contrôle	<u>7 380</u>	<u>25 931</u>
	164 412	152 395
Tierces parties	283 824	272 949
Indemnité de congé annuel et heures compensatoires	<u>208 825</u>	<u>157 794</u>
Total des crédoiteurs et charges à payer	<u>657 061 \$</u>	<u>583 138 \$</u>

Tous les montants ci-dessus ne portent pas d'intérêts et ont des conditions de paiement normales.

8. Passifs au titre des avantages sociaux futurs

La Société offre des indemnités de départ à ses employés qui y ont droit. Les conditions d'emploi prévoient que la plupart des employés comptant plus d'une année de service continu et ayant atteint l'âge de 55 ans sont admissibles aux indemnités de départ, selon leurs années de service et leur salaire au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès. Les indemnités maximales d'un employé représentent de 30 à 72 semaines de salaire, selon l'employé admissible.

La Société offre également des congés de maladie à ses employés admissibles. Les congés de maladie sont accumulés mensuellement en fonction des jours travaillés au cours du mois. Les congés de maladie accumulés ne peuvent être liquidés en espèces et ne sont pas rachetés en cas de licenciement.

Ces indemnités ne sont pas préalablement capitalisées et par conséquent, ne comporte pas d'actifs, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Les passifs pour ces avantages sociaux sont comme suit :

	2021	2020
Passifs au titre des avantages sociaux futurs, début de l'exercice	118 493 \$	229 672 \$
Coût pour l'exercice	59 297	18 273
Payé au cours de l'exercice	<u>(27 315)</u>	<u>(129 452)</u>
Avantages sociaux futurs, fin de l'exercice	<u>150 475 \$</u>	<u>118 493 \$</u>

9. Contributions gouvernementales

	2021	2020
Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut		
Aux fins de fonctionnement	2 858 000 \$	2 858 000 \$
Aux fins de capital de risque	270 000	270 000
Aux fins d'investissement	<u>230 000</u>	<u>230 000</u>
	<u>3 358 000 \$</u>	<u>3 358 000 \$</u>
Autres contributions du gouvernement du Nunavut		
Autres contributions directes aux filiales	<u>366 907</u>	<u>305 805</u>
	<u>3 724 907 \$</u>	<u>3 663 805 \$</u>

10. Instruments financiers

Gestion du risque

La direction de la Société définit les éléments du risque, élabore des systèmes et des processus pour identifier, mesurer et gérer le risque. Elle présente son rapport sur la gestion du risque au conseil d'administration annuellement pour en obtenir son approbation. Un processus de gestion du risque, visant à comprendre, identifier, évaluer et atténuer les risques, surveiller les contrôles et communiquer les résultats a été établi et fait l'objet d'une révision annuelle.

Aucun changement du niveau de risque ne s'est produit depuis l'exercice précédent et aucune modification n'a été apportée aux pratiques de gestion du risque utilisées.

La Société est exposée aux risques suivants en raison des instruments financiers qu'elle détient :

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit par ses dépôts en espèces et quasi-espèces auprès d'institutions financières, à la vente de produits aux clients donnant lieu à des débiteurs, et aux investissements dans les entreprises commerciales par l'achat d'actions.

Pour les espèces et quasi-espèces déposées dans des comptes portant intérêt et dans les CPG non rachetables dans les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable inscrite à l'état consolidé de la situation financière. Le risque associé aux espèces et quasi-espèces et aux CPG non rachetables est considérablement réduit en s'assurant que les actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières bien capitalisées. Au 31 mars 2021, il n'y avait aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par type de dépôt ou d'institution.

En ce qui a trait aux débiteurs, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque en lien avec les débiteurs est directement influencée par la capacité des clients à respecter leurs engagements. Cette capacité dépend entre autres de l'exposition des clients aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société effectue un suivi régulier de ses débiteurs.

Au 31 mars 2021, le classement par échéance des débiteurs est le suivant :

	2021	2020
Courant	378 071 \$	132 318 \$
31 à 60 jours	55 485	129 297
61 à 90 jours	35 334	109 525
Plus de 90 jours	<u>154 634</u>	<u>283 177</u>
Total des débiteurs	<u>623 524 \$</u>	<u>654 317 \$</u>

En ce qui concerne les débiteurs en souffrance mais non douteux, à la lumière des antécédents en matière de crédit et des cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne pourront pas s'acquitter de leurs obligations. Au 31 mars 2021, on n'observait aucune concentration du risque de crédit selon le type de client ou de lieu. Il semble plutôt que le risque couru soit principalement fonction des caractéristiques individuelles des clients.

10. Instruments financiers (suite)

(a) Risque de crédit (suite)

La Société utilise un compte de provision pour pallier aux éventuelles pertes de crédit attribuables aux débiteurs. Le mouvement dans le compte de provision durant l'exercice était le suivant :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	454 487 \$	216 451 \$
Allocations supplémentaires faites pendant l'exercice	63 106	309 461
Radiations et dépréciations durant l'exercice	-	(71 425)
Solde à la fin de l'exercice	<u>517 593 \$</u>	<u>454 487 \$</u>

Pour les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque liée aux placements de portefeuille est directement influencée par la capacité des entités détenues à respecter leurs engagements. Cette capacité dépend entre autres de l'exposition des investisseurs aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société a établi des directives précises à respecter avant d'investir dans une filiale. La Société passe également régulièrement en revue les pratiques des entités détenues une fois l'investissement fait, et peut parfois céder ses intérêts pour réduire davantage les risques de pertes importantes liées à ses investissements.

Au 31 mars, la Société estime qu'il n'y a pas de risque de crédit important lié à ses placements de portefeuille, à l'exception de la provision pour perte sur investissements de capital-risque décrite à la note 6(f). À la fin de 2021, il n'y a aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par groupement d'entreprises.

(b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché.

La Société de développement du Nunavut dispose d'une facilité de découvert non garantie de 100 000 \$ au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2021, aucun prélèvement n'a été effectué (2020 – nil).

Kivalliq Arctic Foods Ltd. a une marge de crédit d'exploitation de 420 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,25 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2021, aucun prélèvement n'a été effectué (2020 – nil). Kitikmeot Foods Ltd a une marge de crédit d'exploitation de 200 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2021, aucun prélèvement n'a été effectué (2020 – nil).

Depuis la création de l'Agence RBC en octobre 2019 à Pangnirtung, Uqurmiut Arts and Craft Ltd. dispose d'une marge de crédit d'exploitation renouvelable de 100 000 \$ au taux préférentiel de la banque, garantie par une caution signée par la société mère, pour financer les activités quotidiennes de l'Agence RBC à Pangnirtung.

Le solde du compte de contrôle de trésorerie de l'Agence RBC doit correspondre au prêt de l'Agence RBC reçu de RBC Montréal, à moins qu'il n'y ait une perte de liquidités pour une raison quelconque. L'encours du prêt d'exploitation au 31 mars 2021 était de 60 000 \$ (2020 - 65 678 \$). Au cours de l'exercice, 10 118 \$ (2020 - 25 530 \$) en espèces ont été perdus. Le solde du compte de contrôle de trésorerie de l'Agence RBC au 31 mars 2021 était de 53 820 \$ (2020 - 40 148 \$).

Le taux d'intérêt variable sur le prêt de l'Agence RBC soumet la Société à un risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt. Pour chaque variation de 1 % du taux d'intérêt, la variation des charges d'intérêt annuelles serait de 600 \$ (2020 - 657 \$).

La Société est exposée à ce risque à travers son prêt bancaire d'exploitation, puisque toute variation du taux d'intérêt se répercutera sur sa charge d'intérêts. La Société n'a pas utilisé le prêt d'exploitation bancaire au cours de l'exercice, atténuant ainsi tout risque de taux d'intérêt.

10. Instruments financiers (suite)

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à l'échéance. La Société est exposée au risque de liquidité sur ses passifs financiers (crédoeurs et charges à payer, ainsi que la dette). La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions et la trésorerie actuelle et prévisionnelle pour s'assurer de conserver suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités. La dette de la Société à l'égard de l'Agence RBC à Pangnirtung n'arrivera à échéance que lorsque l'Agence cessera d'exister. D'autres passifs financiers devraient arriver à échéance dans moins d'un an.

La Société ne prévoit aucune difficulté à faire face à ses obligations futures en lien avec ses passifs financiers. La Société estime qu'elle a accès à un capital suffisant par l'entremise des flux de trésorerie générés à l'interne, l'aide du financement public et les sources externes, y compris les facilités d'emprunt permettant de répondre aux prévisions de dépenses pour l'exercice en cours.

11. Obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location-exploitation à long terme pour la location de ses bureaux et d'un espace de vente qui expire en 2023. Les versements minimums futurs par exercice financier sont les suivants :

2022	89 940 \$
2023	<u>29 980</u>

119 920 \$

« Kitikmeot Foods Ltd. », une entreprise filiale de la Société de développement du Nunavut, a un contrat de location à long terme pour un terrain comprenant une usine de transformation de la viande, une usine de transformation du poisson ainsi qu'une maison du personnel avec le hameau de Cambridge Bay. Les paiements minimums futurs par exercice financier sont exigibles comme suit :

2022	2 496 \$
2023	2 496
2024	2 496
2025	2 496
2026	<u>2 496</u>

12 480 \$

Et ensuite, à chaque année 2 496 \$

12. Droits contractuels

La Société a le droit de recevoir des distributions préférentielles cumulatives fixes de son placement de portefeuille. Les droits contractuels de la Société pour ses actifs futurs dans le respect des six investissements en capital de risque sont comme suit :

2022	96 045 \$
2023	78 045
2024	62 955
2025	41 080
2026	-
	<u>278 125 \$</u>

« Uqurmiut Arts & Crafts Ltd. », (UAC), a signé un contrat avec « Pangnirtung Post Office dealership », « RBC Agency service » et « QINIQ 4G-Community Service Provider (« 4G-CSP agreement ») à Pangnirtung ».

L'entente pour une concession de bureau de poste intervenue entre UAC et Postes Canada, concerne les opérations du comptoir postal de Pangnirtung. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin. L'entente de service de l'agence RBC est conclue entre l'UAC et la Banque Royale du Canada (RBC). UAC a été nommée mandataire de RBC pour fournir des services bancaires et connexes au nom de la Banque, dans la communauté de Pangnirtung. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin. L'entente de 4G-CSP est conclue entre UAC et SSI Micro Ltd (SSI). UAC agit en tant qu'agent de SSI à Pangnirtung et les revenus tirés du contrat comprennent des honoraires mensuels et plusieurs redevances sur les services. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin.

Une estimation des droits contractuels pour les actifs futurs pouvant être tirés de UAC ne peut être déterminée avec exactitude, car elles sont fondées sur divers facteurs tels que l'utilisation mensuelle et le niveau de service.

13. IMPACTS DE LA COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié de pandémie mondiale l'apparition d'un nouveau coronavirus (COVID-19), qui continue de se propager au Canada et à travers le monde. Cette pandémie a amené les gouvernements et les territoires du Canada et du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour limiter la propagation du virus.

Au cours de l'année et après la fin de l'exercice, la pandémie a eu et continuera d'avoir un impact important sur les activités de la Société. Les fermetures de bureaux, résultant de la pandémie, ont eu un impact sur la vente de produits et le recouvrement des créances. La direction surveille également l'impact de la pandémie sur les investissements de son portefeuille. La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19 restent encore incertains à l'heure actuelle. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le plein effet de l'épidémie sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société à l'heure actuelle.

La direction surveille activement l'effet sur les états financiers consolidés de la Société et étudie des moyens de faire face à tout impact potentiel futur sur ses activités.

14. DONNÉES COMPARATIVES

Certains montants comparatifs ont été reclassés, le cas échéant, pour respecter la présentation de l'exercice en cours.

ANNEXE A

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des immobilisations corporelles
Au 31 mars

	Immeubles	Équipement	Améliorations locatives	Mobilier et matériel de bureau
Coûts des immobilisations corporelles				
Solde d'ouverture	7 504 459 \$	2 224 475 \$	690 913 \$	458 678 \$
Ajouts	91 444	31 681	-	1 030
Solde de fermeture	7 595 903	2 256 156	690 913	459 708
Amortissement accumulé				
Solde d'ouverture	(6 765 634)	(2 109 823)	(646 890)	(406 774)
Amortissement alloué au coût des produits vendus	(65 850)	(44 207)	(8 717)	-
Amortissement alloué aux frais de vente et d'administration	(30 059)	(2 176)	(7 919)	(9 051)
	(95 909)	(46 383)	(16 636)	(9 051)
Solde de fermeture	(6 861 543)	(2 156 206)	(663 526)	(415 825)
Travaux en cours				
Ajouts	-	95 341	-	-
Solde de fermeture	-	95 341	-	-
Valeur comptable nette	734 360 \$	195 291 \$	27 387 \$	43 883 \$

Matériel informatique	Matériel roulant	2021 Total	2020 Total
209 609 \$	224 082 \$	11 312 216 \$	11 145 355 \$
6 750	-	130 905	166 861
216 359	224 082	11 443 121	11 312 216
(190 847)	(222 426)	(10 342 394)	(10 159 288)
-	(848)	(119 622)	(115 971)
(11 428)	-	(60 633)	(67 135)
(11 428)	(848)	(180 255)	(183 106)
(202 275)	(223 274)	(10 522 649)	(10 342 394)
-	-	95 341	-
-	-	95 341	-
14 084 \$	808 \$	1 015 813 \$	969 822 \$

ANNEXE B

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des ventes
pour l'exercice terminé le 31 mars

	Artisanat	Viande et poisson	Résultats 2021	Résultats 2020
Ventes				
Viande et poisson	36 393 \$	1 700 553 \$	1 736 946 \$	1 638 460 \$
Artisanat	1 132 994	-	1 132 994	2 133 037
Masques faciaux	77 660	-	77 660	-
Trousses de fabrication de mitaines pour les centres d'isolement	50 000	-	50 000	-
Fournitures	4 101	-	4 101	5 568
Frais de gestion	-	-	-	2 802
Total	1 301 148 \$	1 700 553 \$	3 001 701 \$	3 779 867 \$

Ventes - Par catégorie de clients

Gouvernement du Nunavut - Ministères	154 612	108 013	262 625	85 498
Administrations scolaires de district	3 921	59 549	63 470	25 119
Collège de l'Arctique du Nunavut	3 627	14 796	18 423	16 814
Actionnaires sans contrôle	-	106 584	106 584	85 266
Tierces parties	1 138 988	1 411 611	2 550 599	3 567 170
Total	1 301 148 \$	1 700 553 \$	3 001 701 \$	3 779 867 \$

ANNEXE C

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des coûts des produits vendus
pour l'exercice terminé le 31 mars

	Artisanat	Viande et poisson	Résultats 2021	Résultats 2020
Coût des produits vendus				
Stocks d'ouverture	2 310 477 \$	1 012 083 \$	3 322 560 \$	3 595 381 \$
Achats				
Gouvernement du Nunavut - Ministères	5 580	3 200	8 780	3 176
Tierces parties	658 257	610 582	1 268 839	1 948 153
Main-d'œuvre directe	478 673	386 798	865 471	856 268
Services publics				
Gouvernement du Nunavut - Sociétés territoriales	41 822	277 812	319 634	333 087
Division des produits pétroliers	66 908	66 234	133 142	114 506
Transport et emballage	21 617	273 160	294 777	372 473
Commissions	48 961	-	48 961	101 140
Amortissement	18 436	101 186	119 622	115 971
Salubrité des aliments et productivité	-	17 132	17 132	20 687
Réparation et développement de produits	2 600	-	2 600	8 304
Stocks de clôture	(2 236 690)	(1 212 735)	(3 449 425)	(3 322 560)
Total	1 416 641 \$	1 535 452 \$	2 952 093 \$	4 146 586 \$

Le coût des produits vendus pour 2020-21 comprend des provisions pour moins-value de 59 000 \$ et des réductions de valeur de 19 515 \$ (485 000 \$ et 17 588 \$, respectivement, en 2019-20).

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassifiées afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice en cours.

ANNEXE D

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des frais de vente et d'administration
pour l'exercice terminé le 31 mars

	Artisanat	Viande et poisson	Résultats 2021	Résultats 2020
Frais de vente et d'administration				
Salaires et avantages sociaux	1 154 751 \$	277 754 \$	1 432 505 \$	1 679 514 \$
Dépenses de projet	275 925	23 950	299 875	195 990
Fournitures de bureau	91 168	33 621	124 789	146 491
Loyer	91 706	-	91 706	87 495
Honoraires professionnels	52 148	29 700	81 848	86 445
Réparation et entretien	39 888	36 833	76 721	152 187
Publicité et promotion	72 025	2 769	74 794	114 202
Téléphone	59 992	11 709	71 701	65 401
Dépenses du conseil d'administration	63 642	-	63 642	103 869
Mauvaises créances	65 759	(2 653)	63 106	327 046
Amortissement	38 114	22 519	60 633	67 135
Déplacements	53 424	-	53 424	141 000
Frais et intérêts bancaires	44 060	9 004	53 064	88 202
Dépenses d'automobile	-	27 664	27 664	12 842
Assurances	18 504	-	18 504	15 366
Services publics				
Division des produits pétroliers	15 286	-	15 286	15 846
Gouvernement du Nunavut - Sociétés territoriales	8 100	-	8 100	9 316
Formation	8 705	-	8 705	1 541
Honoraires juridiques	8 495	-	8 495	13 496
Divers	6 168	-	6 168	7 335
Licences et contrats de location	715	5 373	6 088	11 860
Frais d'échantillonnage de Pêches et Océans Canada	-	5 600	5 600	7 000
Services de traduction	2 875	-	2 875	3 140
Fret et courrier	345	-	345	4 739
Dépenses pour l'agence RBC	-	-	-	1 591
Total	2 171 795 \$	483 843 \$	2 655 638 \$	3 359 049 \$



ᓄᓇᕐᕐ ᐱᓄᓕ-ᐱᓄᓕ-ᐱᓄᓕ-ᐱᓄᓕ ᐱᓄᓕ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALLIAJJUTIKHALIRINIRMUT KUAPURIISINGAT

WWW.NDCORP.NU.CA